

Des outils au service des projets d'école

Des outils au service des projets d'école: le guide de la marche à suivre

Les outils au service des projets d'école en ligne :

L'espace ressources a pour objectif d'informer les enseignants des différents types de projet que la Ville peut accompagner.

A cet effet, il rassemble l'ensemble des propositions des services Ville et structures associées en matière d'éducation artistique et culturelle, de classes de découvertes, d'éducation civique, d'éducation au développement durable, d'éducation physique et sportive, d'éducation à la santé... Les outils proposés constituent autant d'appuis aux projets d'école. Ceux-ci ont été construits en partenariat avec les équipes des circonscriptions de l'éducation nationale. Chaque outil est conforme aux programmes nationaux et s'attache à développer la transversalité des apprentissages, telle qu'indiquée au sein du socle commun des compétences.

(Re)Découvrez l'ensemble de ces propositions ainsi que la marche à suivre pour la mise en place d'un projet au sein de votre école, au travers de ce nouvel espace numérique et interactif.

Les ressources sont présentées d'une façon inédite afin que vous puissiez découvrir présentations théoriques et illustrations concrètes des projets que vous pouvez mettre en place avec vos classes. L'accès aux cartes des structures permet de situer rapidement les futurs partenaires de vos projets ou de vous donner de nouvelles idées...

Nouveautés!

1- Livret Culture :

- **❖ La Mécanique du Fluide** : cette compagnie de spectacle vivant propose trois spectacles à destination des cycles 3.
 - Ces représentations entremêlent différentes disciplines artistiques au service de spectacles accessibles et exigeants qui interrogent le rapport entre l'individu et la société.
- Les archives municipales de Roubaix : les archivistes proposent des ateliers destinés aux publics scolaires primaires (dès le cycle 2). Lors de ces ateliers, les élèves découvrent le domaine et le métier d'archiviste et peuvent consulter des documents originaux.

2-Livret ressources

❖ Visite Zéro Déchet : pour cette nouvelle année scolaire, vous pouvez découvrir le Zéro Déchet au travers des travaux réalisés par les enfants du Conseil Municipal des Enfants.

La Ville, en partenariat avec l'Office du Tourisme, propose désormais une visite Zéro Déchet conçue par et pour les enfants.

Les archives de la MEL : La MEL propose des ateliers pédagogiques conçus en partenariat avec un professeur missionné par l'Académie de Lille.

Les ateliers sont accessibles à partir du cycle 2.

3- Livret Classe de découvertes

Cette année, la Ville renouvelle son marché classe de découvertes.

A la découverte du milieu montagnard, s'ajoute une proposition de classe de découvertes d'éducation à la citoyenneté et au devoir de mémoire.

4- Livret Citoyenneté:

- Cette année, la Police Nationale s'associe au service prévention afin de proposer des actions individuelles ou collectives sur différentes thématiques telles que les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux ou des écrans, le Permis Internet, le harcèlement scolaire,...
- Le service Prévention relance son action pratique du vélo en milieu sécurisé.
- ❖ Pour cette nouvelle année, l'assemblée du Conseil Municipal des Enfants est intégralement renouvelée. Les nouveaux conseillers auront de nouveaux objectifs de travail. Et vos classes auront désormais la possibilité de devenir classes-CME. Ce nouveau dispositif permettra d'associer pleinement vos classes aux travaux de nos jeunes élus.
- Le Rallye Citoyen: Vous souhaitez participer à un temps fort d'éducation à la citoyenne avec votre classe...? Participez au rallye citoyen proposé par la Ville de Roubaix, dans le cadre du programme EducapCity porté, par l'association CAP SAAA!
- Avec l'action « parcours citoyen », la Ville de Roubaix propose aux écoles de la Ville de Roubaix de travailler, de façon systématisée avec une cohorte d'élèves du CE2 au CM2, les 3 axes suivants:
- Symboles de la République et découverte de la citoyenneté municipale
- Symboles, valeurs de la République et exercice de la citoyenneté
- Devoir de mémoire, commémorations, engagement et histoire locale

Au travers des ressources et outils identifiés sur le territoire.

5- Autres ressources:

Le concours d'éloquence : Pour réponse à ces objectifs, la Cité éducative de Roubaix souhaite mettre en place un concours d'éloquence sur un thème imposé en direction des écoles (cycle 3), des collèges et des lycées de son territoire.

Afin de sensibiliser un large public, une journée de l'éloquence (ou deux journées) pourra être balisée au cours de l'année scolaire. Au cours de cette journée dédiée, auront lieu le concours d'éloquence à proprement parler ainsi que des ateliers de sensibilisation pour toutes et tous.

L'action « Ecoles, Collèges, Lycées à identités remarquable » a pour but de participer au rayonnement et à l'attractivité des établissements scolaires du territoire de la Cité éducative de Roubaix en soutenant leur initiatives au service de l'éducation à la citoyenneté, de la réussite éducative de l'enfant/du jeune et de son ouverture culturelle.

1- La composition de l'espace ressource enseignants

L'espace est composé des différentes propositions des services de la ville et structures associées regroupées par thématiques :

- Culture
- Développement durable
- Santé, Education Physique et Sportive, Education sensorielle au goût
- Classes de découvertes
- Citoyenneté
- Numérique et Médias
- ...

Ces livrets présentent les types de projets qu'il est possible de mettre en place

- le public ciblé
- les modalités d'intervention
- la procédure d'inscription et de validation des projets
- les référents

Sont également mis en ligne:

- les appels à projet thématique permettant votre inscription
- le tableau récapitulatif de l'ensemble des projets et interventions souhaités pour votre école
- le guide de la marche à suivre précisant les nouveautés et les modalités d'inscription
- les fiches bilans concernant les projets subventionnés à retourner en fin d'année scolaire

Vous retrouverez également des exemples de projets qui ont été menés au cours des années scolaires précédentes au sein des écoles de la ville, notamment via les illustrations de l'espaceressources.

2-Les propositions au service du projet d'école et du parcours de l'élève

Depuis 2015, l'école doit veiller à ce que chaque élève explore les grands domaines artistiques et culturels, comprenne les enjeux liés à sa santé et développe un esprit citoyen. Cette volonté est inscrite dans les parcours éducatifs de l'élève, dont la mise en œuvre est programmée par l'équipe pédagogique de l'école.

Votre démarche de dépôt de projet dans l'Espace Ressources Enseignants doit s'inscrire dans la logique de ces parcours.

L'offre de la Ville de Roubaix permet le déploiement de ces parcours sous 3 formes : la prise en charge d'interventions en appui au travail de l'enseignant, l'apport de ressources pour un projet mené par l'enseignant seul dans sa classe (voir le livret spécifique : Ressources) ou la proposition de participation à des évènements éducatives (voir le livret : Evénements).

Extraits d'Eduscol, les parcours éducatifs :

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers : des rencontres, des pratiques, des connaissances.

Le **parcours citoyen** vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Le parcours éducatif de santé regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.

3- La marche à suivre

- La rédaction des projets :

Les projets déposés doivent non seulement respecter les critères d'attribution fixés par les différentes thématiques mais également entrer en cohérence avec les axes du projet d'école.

Au cours des différentes commissions d'instruction de vos projets, une attention particulière sera portée :

- à la conformité des projets déposés avec le **projet d'école**
- au respect du **parcours de l'élève** : il s'agit de veiller à ce que chaque cohorte puisse bénéficier au moins une fois de chaque champ de découverte proposé
- au nombre de projets déposés et acceptés par école et par classe

- <u>Les éléments devant figurer dans la rédaction d'un projet :</u>

Les indications ci-dessous doivent vous aider à remplir les différentes fiches projets :

La situation de départ :

-les constats : ex : un espace vert non aménagé dans l'école

-les souhaits : ex : construire une sculpture avec l'aide d'un artiste

Les objectifs

- -« obtenir... » ex : impliquer les élèves dans l'amélioration de leur environnement, obtenir la réalisation d'une sculpture qui sera installée dans le hall de l'école...
- « être capable de... » : Les compétences que l'on souhaite faire acquérir aux enfants.

Les types de tâches possibles

Ex : réaliser une sculpture en plâtre Le délai possible ou souhaité

Ex : la production artistique sera inaugurée lors de la fête des écoles en juin...

Les ressources existantes

Humaines ex : assistant de vie scolaire... **Matérielles** ex : salle d'arts plastiques, jardin

Financières ex : coopérative

Les besoins

Humains ex : intervenant professionnel **Matériels e**x : matériel de jardinage

Financiers: présentation du budget prévisionnel de l'action

L'évaluation

Critères quantitatifs et qualitatifs

- L'accompagnement des projets :

A tout moment, une aide dans la construction de votre projet peut être sollicitée ; à cet effet, les contacts des personnes ressources sont rassemblés en dernière page du livret.

- Les modalités d'envoi des projets :

Les appels à projet doivent être impérativement transmis avant le 16 juillet 2021.

/!\ NOUVEAUTE : cette année, les modalités de dépôt des projets changent. Les projets d'école sont à transmettre par voie dématérialisée, via la procédure suivante :

Les appels à projet doivent être impérativement transmis.

Pour cette année 2021/2022, la Ville lance son téléservice dédié au dépôt en ligne des projets.

Vous trouverez ci-après la nouvelle marche à suivre :

Les projets seront à déposer en deux étapes :

- 1) l'enseignant rempli un formulaire en ligne afin de transmettre les éléments concernant son projet (titre du projet, descriptif, subvention demandée,...)
- 2) L'enseignant télécharge sur l'espace-ressources-enseignant l'appel à projet qu'il souhaite et l'ajoute en pièce jointe au formulaire précédemment rempli, avec les autres pièces nécessaire à l'instruction de son projet (devis,...)

Ce système a pour but de faciliter les démarches de transmission de vos différentes demandes. Les dépôts isolés de projet par les enseignants sans validation du directeur ne seront pas traités. Ces demandes de projet ne pourront donc pas être instruites. Dès que l'enseignant cochera l'attestation de validation du directeur; celui-ci recevra une alerte avec le projet déposé.

En début d'année scolaire, des commissions d'attribution thématiques réunissant des représentants de l'éducation nationale et de la Ville instruiront les demandes de projets.

Pour ce faire : lorsque l'enseignant valide le projet, une copie est également et automatiquement transmise aux inspections de l'Education Nationale.

☐ Délibération et versement des subventions :

Si votre projet est accepté et fait l'objet d'un versement de subvention, celle-ci sera, après délibération et vote du Conseil Municipal, directement versée au siège de l'OCCE pour les coopératives publiques affiliées. L'OCCE se charge ensuite de verser les sommes identifiées par projet, aux coopératives OCCE affiliées.

Pour les coopératives scolaires non affiliées, les subventions seront versées à l'association de l'école à condition que les pièces nécessaires à la clarification de leur statut juridique et administratif aient été déjà transmises à notre service.

En cas de changement (affiliation ou désaffiliation), un nouveau dossier administratif est à remplir. Il est alors impératif de nous interpeller dès le début de l'année scolaire.

/!\ <u>Pour les écoles non affiliées</u> à Ecole et Famille, merci d'envoyer les pièces justificatives suivantes afin que la subvention puisse vous être versée, à l'adresse mail suivante : <u>mlegoff@ville-roubaix.fr</u> :

- · Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées) · Récépissé de déclaration en Préfecture (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- · Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- · Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- · Budget de l'association
- · Liste du bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)
- · Numéro de SIRET
- · un RIB ouvert au nom de l'association.

/!\ Report des projets non réalisés en raison du contexte :

Les reports sont proposés uniquement aux classes ayant commencé un projet pendant l'année scolaire 2020/2021 et dont le calendrier de mise en œuvre a été perturbé par le contexte sanitaire. Pour ce faire, vous pouvez envoyer votre demande à l'adresse mail suivante : mlegoff@villeroubaix.fr

Un formulaire vous sera transmis puis traité par le service thématique concerné.

Si vous avez obtenu un projet pour l'année scolaire 2020/2021 mais que celui-ci n'a pas commencé, il n'est pas nécessaire de faire cette demande, sauf pour les classes de découvertes d'initiative personnelle déposées au titre de l'année scolaire 2020-2021. Si votre projet a fait l'objet d'une demande de subvention, il conviendra de transmettre votre bilan financier en précisant que votre projet n'a pas eu avoir lieu. Un titre de recettes sera émis en conséquence.

Pour les classes de découvertes : les classes concernées n'ayant pas pu partir seront prioritaires pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour les classes concernées : merci de déposer un formulaire de demande de classe de découvertes, comme à l'habitude.

<u>Pour tout renseignement complémentaire,</u> <u>vous pouvez joindre :</u>

Anne-Sophie Belgaïd

Responsable du service réussite éducative 03.59.57.31.75 abelgaid@ville-roubaix.fr

> **Marion Le Goff** Chargée de mission

projets écoles maternelles et élémentaires service réussite éducative 03.59.57.31.70 mlegoff@ville-roubaix.fr

4- Les demandes de transport intra-muros et communes avoisinantes (sous réserve de l'évolution de la situation actuelle)

Afin de simplifier la gestion et de vous permettre d'avoir les éléments d'information en temps réel, la réservation des transports se réalise directement via le logiciel extranet école grâce à l'onglet afférent.

Même identifiant, même mot de passe, ce système vous permet de déposer vos demandes de transports, d'avoir un retour sur leur prise en charge par la Ville et de communiquer directement les horaires de réservation des bus auprès du transporteur.

Rappel:

Les demandes de transport peuvent concerner des déplacements au sein de la ville de Roubaix ou dans des communes limitrophes. La priorité sera donnée, dans la mesure du possible, au déplacement en transport en commun. Le transport en car grand tourisme est possible pour les classes maternelles et les sites de visite éloignés. Ce choix technique revient, en dernier ressort, au service réussite éducative.

/!\ Au regard de la situation actuelle, il est préférable de favoriser les sorties et projets à proximité, afin de limiter les déplacements en transports en commun.

Les critères d'attribution sont les suivants:

- l'éloignement géographique de l'école par rapport aux lieux de visite: le déplacement sera financé à condition que le site visité soit à une distance d'au moins 1km200 de l'école. Ce critère géographique pourra être assoupli pour les classes maternelles. - la validation du projet au titre duquel la demande de transport est sollicitée,
- l'intérêt pédagogique du projet de sortie présenté,
- le nombre de sorties déjà validées (projets, FIPE sortie pédagogique...)

Deux types de demandes de transport existent aujourd'hui :

- Les transports en lien avec un projet culture et / ou développement durable :

Ils correspondent aux demandes de transport nécessaires au montage d'un <u>projet déposé auprès</u> <u>du service culture et/ou développement durable et/ou citoyenneté – prévention et/ou participation aux temps forts proposés au sein de l'espace-ressources-enseignants</u> via les appels à projets afférents présents sur l'espace ressources enseignants de la Ville.

Ces demandes de transports sont à insérer deux fois :

dans l'appel à projet thématique (culture/développement durable et/ou citoyenneté – prévention et/ou participation aux temps forts proposés au sein de l'espace-ressources-enseignants) - dans la base transports <u>avant le 16 juillet 2021.</u>

Ne seront pris en compte uniquement les demandes de transports inscrites <u>dans les appels à projet et dans la base.</u>

Exception:

Concernant les projets « longs » au musée La piscine (déposés directement auprès de Mme Tétélain en avril) merci de prendre contact avec Mme Virginie Da Costa concernant les besoins en transports dés validation de votre projet (ils seront reportés automatiquement pour vous dans le logiciel extranet).

Les transports intra / extra muros = sorties ponctuelles :

Ex : rapprochement des équipements municipaux, parcs, musées...

Ils peuvent correspondre notamment à une sortie culturelle ou environnementale mais n'ayant pas lieu dans le cadre d'un projet déposé auprès des services Ville concernés.

Ces demandes sont à insérer une seule fois : <u>lors de la session de septembre, avant le 30 septembre</u> 2021.

<u>Informations générales :</u>

La saisie dans l'extranet sera possible uniquement sur ces deux périodes (1er juin au 30 septembre), à défaut, les demandes de transports ne pourront pas être instruites.

Les transports débuteront au plus tôt à la rentrée des vacances d'automne.

Suite au passage des projets en commission d'attribution (Ville / Education nationale), le service réussite éducative validera directement sur l'extranet les transports pris en charge, un mail vous avertira de cette actualisation.

- Sorties par tickets Ilévia:

Les tickets seront directement envoyés dans votre école, avec le récapitulatif des sorties validées.

- Sortie par bus grand tourisme (Deltour):
- Le transporteur aura directement accès aux demandes validées par la Ville via l'extranet, il vous suffira de compléter la date et les horaires une fois connus pour assurer la réservation. Cette réservation sera effective <u>uniquement</u> lorsque seront indiqués la date et les horaires de prise en charge.
- Pour les demandes de bus grand tourisme, il est nécessaire de faire <u>une demande de transports</u> <u>par sortie sollicitée</u> (même intitulé de sortie si dans le cadre d'un même projet).
- <u>-</u> La durée du transport court de la prise à l'école jusqu'au retour à l'école.
- Les horaires de prise en charge doivent correspondre à l'heure d'arrivée du bus à l'école ainsi qu'à l'heure souhaitée de reprise <u>sur site.</u>
- Pour les demandes de bus grand tourisme intervenant sur la période novembre / décembre, nous vous conseillons d'inscrire les dates de sortie dès la demande de prise en charge.

- Pour les sorties dont les dates ne sont pas encore connues, il conviendra d'indiquer la date souhaitée au minimum 2 semaines avant la date prévue.

Toutes vos demandes de transports sont consultables en quelques clics!

Pour plus de renseignements :

Service réussite éducative

Virginie Da Costa

Coordinatrice administrative des projets des écoles maternelles et primaires

vdacosta@ville-roubaix.fr

03.59.57.31.47

5- Les coordonnées des référents thématiques Ville

Les référents thématiques sont des personnes ressources qui peuvent vous accompagner dans l'écriture de votre projet.

CULTURE						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Direction de la Culture	Johanna Schell Marie Dupretz	Service Culture	03.59.57.32.02 03.59.57.32.24	jschell@ville-roubaix.fr mdupretz@ville-roubaix.fr		
ENVIRONNEMENT						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Service développement durable	Camille Plard	Coordinatrice Naturaroubaix	03.20.66.47.72	cplard@ville-roubaix.fr		
PROJET CITOYEN D'INITIATIVE PERSONNELLE						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		

r						-	
Ville de Roubaix Service réussite éducativ	/e Marion Le Goff	Chargée de miss projets écoles maternelles e élémentaires	s et	03.59.57.31.70		mlegoff@ville-roubaix.fr	
			_		_		
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.5	59.57.31.47		vdacosta@ville-roubaix.fr	
	CLASSES DE DECOUVERTES						
Structure	Contact	Fonction		Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70			mlegoff@ville-roubaix.fr	
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.5	59.57.31.47		vdacosta@ville-roubaix.fr	
EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION							
Structure	Contact	Fonction		Téléphone		Courriel	
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Anne-Sophie Belgaïd	Responsable service réussite éducative (projet éducation aux médias)	03.5	59.57.31.75		abelgaid@ville-roubaix.fr	
ACTIONS SECURITE ROUTIERE							
Structure	Contact	Fonction		Téléphone		Courriel	
Ville de Roubaix Service prévention	Ahmed Melikèche	Intervenant éducation à la sécurité routière	03.2	8.09.95.31		amelikeche@ville-roubaix.fr	
DEVOIR DE MEMOIRE ET CITOYENNETE							
Structure	Contact	Fonction	Té	léphone		Courriel	
Ville de Roubaix Service protocole	Hélène Clain	Chargée de dossiers cérémonies protocolaires	03.20	0.66.46.44		hclain@ville-roubaix.fr	

SPORT						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Direction des sports	Paul Collot	Responsable animations sportives éducatives	03.20.66.48.83	pcollot@ville-roubaix.fr		
SANTE						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
CCAS Service santé	Virginie Bourgois	Responsable pôle éducation santé	03.20.81.57.36	vbourgois@ccas-roubaix.fr		
EXPOSITION MOI JEUNE CITOYEN						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Direction jeunesse	Fabien Lefebvre	Direction jeunesse	03.20.66.49.79	flefebvre@ville-roubaix.fr		
CLASSES DE GOUT						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		
Ville de Roubaix Service réussite éducative Centre	Gwenaëlle Walbecq	Diététicienne	03.20.66.93.42	centrepermanent dugout @villeroubaix.fr		
Permanent du Goût						

6- Les coordonnées des référents Education Nationale

REFERENTS EDUCATION NATIONALE						
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel		

Circonscription	Guillaume Vernier	Conseiller Pédagogique	03.20.20.73.80	guillaume.vernier@ac-lille.fr
Roubaix Centre	Christelle Guillemard	Conseillère Pédagogique	03.20.20.73.80	christelle.guillemard@ac-lille.fr
	Franck Vannier	CTICE	03.20.20.73.80	franck.vannier@ac-lille-fr
	Magali Clairbaux	Conseillère Pédagogique	03.20.75.70.60	magali.clairbaux@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Ouest	Simon Testa	Conseiller Pédagogique	03.20.75.70.60	simon.testa@ac-lille.fr
	Bruno Hemonnet	CTICE	03.20.75.70.60	bruno.hemonnet@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Est	Hélène Morand	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	helene.morand@ac-lille.fr
	Jean Paul Tolscik	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	Jean-Paul.Tolscik@ac-lille.fr
	Mehdi Roger	CTICE	03.20.75.69.95	mehdi.roger@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Caroline Bem	Conseillère Pédagogique Education Musicale	03.20.75.69.95	caroline.bem@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Marie-France Matterne	Conseillère Pédagogique Arts Visuels	03.20.82.15.95	m-france.matterne@ac-lille.fr

Coordonnées circonscriptions :

Circonscription Roubaix Centre

133 rue Brossolette, 59 100 Roubaix Tel : 03 20 20 73 80 / Fax : 03 20 20 73 88

Mail: ce.0592800y@ac-lille.fr

<u>Circonscription Roubaix Est</u>

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix, Tel : 03 20 75 69 95 Fax : 03 20 81 07 54

Mail: ce.o59279om@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Ouest,

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix, Tel 03 20 75 70 60 Fax : 03 20 02 01 97

Mail: ce.o596787q@ac-lille.fr

Coordonnées Service Réussite Educative :

Service réussite éducative

10 rue de l'hôtel de Ville, 59100 Roubaix

Fax: 03 59 57 31 80

Responsable de service : Anne-Sophie Belgaid

Tel: 03 59 57 31 75

Mail: abelgaid@ville-roubaix.fr

<u>Chargée de mission écoles maternelles et élémentaires :</u> Marion Le Goff

Tel: 03.59.57.31.70

Mail: mleqoff@ville-roubaix.fr

<u>Coordinatrice administrative :</u> Virginie Da Costa

Tel: 03 59 57 31 47

Mail: vdacosta@ville-roubaix.fr